

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE PONT-A-MOUSSON
COMMUNE de plus de 3500 habitants

Numéro SIRET : 21540431000017
Poste comptable : PONT A MOUSSON

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	68
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	69
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	70
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	78
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	86
B11.2 - Liste des établissements publics créés	87
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	88
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	89
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	90
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	91
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	93
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	94
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	95

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLE DE PONT-A-MOUSSON - BUDGET PRINCIPAL PAM - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	14625

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	19916000.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1005.20
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1095.96
3	Dépenses d'équipement brut / population	521.93
4	Encours de dette / population (2) (3)	731.47
5	DGF / population	58.12
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47.45
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.33
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	47.62
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	66.74
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8.28

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

VILLE DE PONT-A-MOUSSON - BUDGET PRINCIPAL PAM - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	22 389 410,34	21 119 602,67	2 242 391,82	A1	972 584,15
Investissement	6 756 164,10	2 608 540,18	(3) -602 676,89	A2	-4 750 300,81
Fonctionnement	15 633 246,24	18 511 062,49	(4) 2 845 068,71	A3	5 722 884,96

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II align="right">4 594 343,66	III + IV	4 231 895,64	B1	-362 448,02
Investissement	I align="right">4 594 343,66	III	4 231 895,64	B2	-362 448,02
Fonctionnement	II align="right">0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	610 136,13
Investissement	A2 + B2	-5 112 748,83
Fonctionnement	A3 + B3	5 722 884,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 594 343,66
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	276 242,79
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 334 402,63
21	Immobilisations corporelles (3)	204 930,78
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	778 767,46
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 231 895,64
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 231 895,64
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 471 879,00	11 584 627,83

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 594 343,66	4 231 895,64
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 4 750 300,81	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		15 816 523,47	15 816 523,47
--	--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 851 500,71	16 241 364,58

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 610 136,13

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		16 851 500,71	16 851 500,71
---	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		32 668 024,18	32 668 024,18
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	400 877,87	276 242,79	189 000,00	189 000,00	465 242,79
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 873 447,83	1 334 402,63	20 000,00	20 000,00	1 354 402,63
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 772 933,90	204 930,78	1 683 900,00	1 683 900,00	1 888 830,78
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 986 648,25	778 767,46	2 946 000,00	2 946 000,00	3 724 767,46
Total des dépenses d'équipement		9 033 907,85	2 594 343,66	4 838 900,00	4 838 900,00	7 433 243,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 480 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Total des dépenses financières		3 490 000,00	2 000 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00	3 220 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 523 907,85	4 594 343,66	6 058 900,00	6 058 900,00	10 653 243,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		412 979,00		412 979,00	412 979,00	412 979,00

TOTAL	12 936 886,85	4 594 343,66	6 471 879,00	6 471 879,00	11 066 222,66
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 750 300,81
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 816 523,47
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 476 507,04	2 231 895,64	1 298 789,84	1 298 789,84	3 530 685,48
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 706 000,00	0,00	1 007 620,15	1 007 620,15	1 007 620,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 182 507,04	2 231 895,64	2 306 409,99	2 306 409,99	4 538 305,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	740 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	5 112 748,83	5 112 748,83	5 112 748,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
Total des recettes financières		2 952 000,00	2 000 000,00	7 127 748,83	7 127 748,83	9 127 748,83
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 134 507,04	4 231 895,64	9 434 158,82	9 434 158,82	13 666 054,46

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 755 056,70		1 500 469,01	1 500 469,01	1 500 469,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 405 056,70		2 150 469,01	2 150 469,01	2 150 469,01

TOTAL	13 539 563,74	4 231 895,64	11 584 627,83	11 584 627,83	15 816 523,47
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 816 523,47
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 737 490,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 935 667,08	0,00	5 350 000,00	5 350 000,00	5 350 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 873 900,00	0,00	6 975 000,00	6 975 000,00	6 975 000,00
014	Atténuations de produits	315 000,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 040 455,58	0,00	2 011 031,70	2 011 031,70	2 011 031,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 165 022,66	0,00	14 681 031,70	14 681 031,70	14 681 031,70
66	Charges financières	200 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 845,76		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 398 868,42	0,00	14 901 031,70	14 901 031,70	14 901 031,70

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 755 056,70		1 500 469,01	1 500 469,01	1 500 469,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 205 056,70		1 950 469,01	1 950 469,01	1 950 469,01

TOTAL	20 603 925,12	0,00	16 851 500,71	16 851 500,71	16 851 500,71
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 851 500,71
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	85 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	745 600,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 143 879,58	0,00	6 142 277,58	6 142 277,58	6 142 277,58
731	Fiscalité locale	6 467 500,00	0,00	6 658 667,00	6 658 667,00	6 658 667,00
74	Dotations et participations (3)	1 657 350,00	0,00	1 544 741,00	1 544 741,00	1 544 741,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	609 600,00	0,00	649 200,00	649 200,00	649 200,00
Total des recettes de gestion courante		15 708 929,58	0,00	16 024 885,58	16 024 885,58	16 024 885,58
76	Produits financiers	1 833 947,83	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 545 877,41	0,00	16 028 385,58	16 028 385,58	16 028 385,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00

TOTAL	17 758 856,41	0,00	16 241 364,58	16 241 364,58	16 241 364,58
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	610 136,13
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 851 500,71
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 737 490,01	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	12 979,00	12 979,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	465 242,79	0,00	465 242,79
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 354 402,63	0,00	1 354 402,63
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 888 830,78	60 000,00	1 948 830,78
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 724 767,46	340 000,00	4 064 767,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 653 243,66	412 979,00	11 066 222,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 750 300,81
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 816 523,47
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 350 000,00		5 350 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 975 000,00		6 975 000,00
014	Atténuations de produits	345 000,00		345 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 011 031,70	0,00	2 011 031,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	195 000,00	0,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (9)	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	450 000,00	450 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 500 469,01	1 500 469,01
Dépenses de fonctionnement – Total		14 901 031,70	1 950 469,01	16 851 500,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 851 500,71
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 520 000,00	0,00	1 520 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 530 685,48	0,00	3 530 685,48
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 007 620,15	0,00	1 007 620,15
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	160 000,00	160 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	40 000,00	40 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
28 Amortissement des immobilisations		450 000,00	450 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 500 469,01	1 500 469,01
024 Produits des cessions d'immobilisations	495 000,00		495 000,00
Recettes d'investissement – Total	8 553 305,63	2 150 469,01	10 703 774,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	5 112 748,83
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 816 523,47
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	950 000,00		950 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	6 142 277,58		6 142 277,58
731 Fiscalité locale	6 658 667,00		6 658 667,00
74 Dotations et participations (8)	1 544 741,00		1 544 741,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	649 200,00	0,00	649 200,00
76 Produits financiers	500,00	0,00	500,00
77 Produits spécifiques (8)	3 000,00	12 979,00	15 979,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	16 028 385,58	212 979,00	16 241 364,58
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			610 136,13
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			16 851 500,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépendances gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépendances gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 936 886,85	4 594 343,66	0,00	6 471 879,00	6 471 879,00	0,00	6 471 879,00	11 066 222,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400 877,87	276 242,79	0,00	189 000,00	189 000,00	0,00	189 000,00	465 242,79
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 873 447,83	1 334 402,63	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	1 354 402,63
21	Immobilisations corporelles	2 772 933,90	204 930,78	0,00	1 683 900,00	1 683 900,00	0,00	1 683 900,00	1 888 830,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 986 648,25	778 767,46	0,00	2 946 000,00	2 946 000,00	0,00	2 946 000,00	3 724 767,46
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 033 907,85	2 594 343,66	0,00	4 838 900,00	4 838 900,00	0,00	4 838 900,00	7 433 243,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 480 000,00	0,00		1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 490 000,00	2 000 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	3 220 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 523 907,85	4 594 343,66	0,00	6 058 900,00	6 058 900,00	0,00	6 058 900,00	10 653 243,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	212 979,00			212 979,00	212 979,00		212 979,00	212 979,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		412 979,00			412 979,00	412 979,00		412 979,00	412 979,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								4 750 300,81
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								15 816 523,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 539 563,74	4 231 895,64	6 471 879,00	6 471 879,00	10 703 774,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 476 507,04	2 231 895,64	1 298 789,84	1 298 789,84	3 530 685,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 706 000,00	0,00	1 007 620,15	1 007 620,15	1 007 620,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 182 507,04	2 231 895,64	2 306 409,99	2 306 409,99	4 538 305,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	740 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
Total des recettes financières		2 952 000,00	2 000 000,00	2 015 000,00	2 015 000,00	4 015 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 134 507,04	4 231 895,64	4 321 409,99	4 321 409,99	8 553 305,63
021	Virement de la section de fonctionnement	4 755 056,70		1 500 469,01	1 500 469,01	1 500 469,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		5 405 056,70		2 150 469,01	2 150 469,01	2 150 469,01

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					5 112 748,83
--------------------------------	--	--	--	--	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					15 816 523,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 936 886,85	4 594 343,66	0,00	6 471 879,00	6 471 879,00	0,00	6 471 879,00	11 066 222,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400 877,87	276 242,79	0,00	189 000,00	189 000,00	0,00	189 000,00	465 242,79
2031	Frais d'études	385 877,87	276 242,79		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	451 242,79
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 873 447,83	1 334 402,63	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	1 354 402,63
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	1 833 447,83	1 333 447,83		0,00	0,00	0,00	0,00	1 333 447,83
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 000,00	954,80		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 954,80
21	Immobilisations corporelles	2 772 933,90	204 930,78	0,00	1 683 900,00	1 683 900,00	0,00	1 683 900,00	1 888 830,78
2111	Terrains nus	460 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	136 480,00	55 342,39		128 500,00	128 500,00	0,00	128 500,00	183 842,39
2116	Cimetières	40 000,00	30 000,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	53 000,00
21311	Bâtiments administratifs	8 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	721 114,62	33 615,89		155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	188 615,89
21314	Bâtiments culturels et sportifs	200 500,00	0,00		62 500,00	62 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00
21318	Autres bâtiments publics	59 137,84	0,00		298 000,00	298 000,00	0,00	298 000,00	298 000,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	106 141,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	502 554,10	5 526,30		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	275 526,30
2152	Installations de voirie	8 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21534	Réseaux d'électrification	127 769,60	40 224,00		163 500,00	163 500,00	0,00	163 500,00	203 724,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	150 668,99	4 068,88		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	9 068,88
21578	Autre matériel technique	3 500,00	2 794,80		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	11 194,80
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	34 016,69	1 677,60		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 677,60

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21828	Autres matériels de transport	50 000,00	0,00		112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	60 000,00	678,60		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 678,60
21838	Autre matériel informatique	21 516,24	7 203,61		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	22 203,61
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	9 492,72		0,00	0,00	0,00	0,00	9 492,72
2188	Autres immobilisations corporelles	73 083,90	14 305,99		170 500,00	170 500,00	0,00	170 500,00	184 805,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 986 648,25	778 767,46	0,00	2 946 000,00	2 946 000,00	0,00	2 946 000,00	3 724 767,46
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 903 213,54	713 256,96		1 296 000,00	1 296 000,00	0,00	1 296 000,00	2 009 256,96
2313	Constructions	846 811,44	17 505,62		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	67 505,62
2315	Install., matériel et outill. technique	236 623,27	48 004,88		1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 648 004,88
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 033 907,85	2 594 343,66	0,00	4 838 900,00	4 838 900,00	0,00	4 838 900,00	7 433 243,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 480 000,00	0,00		1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00
1641	Emprunts en euros	1 480 000,00	0,00		1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	2 000 000,00	2 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 490 000,00	2 000 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	3 220 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 523 907,85	4 594 343,66	0,00	6 058 900,00	6 058 900,00	0,00	6 058 900,00	10 653 243,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	212 979,00			212 979,00	212 979,00		212 979,00	212 979,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	12 979,00			12 979,00	12 979,00		12 979,00	12 979,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 323,00			7 323,00	7 323,00		7 323,00	7 323,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 656,00			5 656,00	5 656,00		5 656,00	5 656,00
	Charges transférées (7)	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2313	Constructions	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	80 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	412 979,00			412 979,00	412 979,00		412 979,00	412 979,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		13 539 563,74	4 231 895,64	6 471 879,00	6 471 879,00	10 703 774,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 476 507,04	2 231 895,64	1 298 789,84	1 298 789,84	3 530 685,48
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 817 156,04	1 102 432,80	453 016,84	453 016,84	1 555 449,64
1322	Subv. non transf. Régions	625 245,31	354 903,57	280 483,00	280 483,00	635 386,57
1323	Subv. non transf. Départements	14 416,00	329 103,00	0,00	0,00	329 103,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	52 689,69	0,00	465 290,00	465 290,00	465 290,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	370 000,00	195 456,27	0,00	0,00	195 456,27
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	417 000,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 706 000,00	0,00	1 007 620,15	1 007 620,15	1 007 620,15
1641	Emprunts en euros	1 706 000,00	0,00	1 007 620,15	1 007 620,15	1 007 620,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 182 507,04	2 231 895,64	2 306 409,99	2 306 409,99	4 538 305,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	740 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
10222	FCTVA	620 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
Total des recettes financières		2 952 000,00	2 000 000,00	2 015 000,00	2 015 000,00	4 015 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 134 507,04	4 231 895,64	4 321 409,99	4 321 409,99	8 553 305,63
021	Virement de la section de fonctionnement	4 755 056,70		1 500 469,01	1 500 469,01	1 500 469,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 000,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 000,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
281321	Immeubles de rapport	40 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2815731	Matériel roulant	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
281578	Autre matériel technique	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
281828	Autres matériels de transport	25 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	32 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
281838	Autre matériel informatique	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28185	Matériel de téléphonie	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	81 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	80 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		5 405 056,70		2 150 469,01	2 150 469,01	2 150 469,01

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 603 925,12	0,00	0,00	16 851 500,71	16 851 500,71	0,00	16 851 500,71	16 851 500,71
011	Charges à caractère général (3)	5 935 667,08	0,00	0,00	5 350 000,00	5 350 000,00	0,00	5 350 000,00	5 350 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 873 900,00	0,00		6 975 000,00	6 975 000,00		6 975 000,00	6 975 000,00
014	Atténuations de produits	315 000,00	0,00		345 000,00	345 000,00		345 000,00	345 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 040 455,58	0,00	0,00	2 011 031,70	2 011 031,70	0,00	2 011 031,70	2 011 031,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 165 022,66	0,00	0,00	14 681 031,70	14 681 031,70	0,00	14 681 031,70	14 681 031,70
66	Charges financières	200 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 845,76			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		233 845,76	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
Total des dépenses réelles		15 398 868,42	0,00	0,00	14 901 031,70	14 901 031,70	0,00	14 901 031,70	14 901 031,70
023	Virement à la section d'investissement	4 755 056,70			1 500 469,01	1 500 469,01		1 500 469,01	1 500 469,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 205 056,70			1 950 469,01	1 950 469,01		1 950 469,01	1 950 469,01

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									16 851 500,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 758 856,41	0,00	16 241 364,58	16 241 364,58	16 241 364,58
013	Atténuations de charges (2)	85 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	745 600,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 143 879,58	0,00	6 142 277,58	6 142 277,58	6 142 277,58
731	Fiscalité locale	6 467 500,00	0,00	6 658 667,00	6 658 667,00	6 658 667,00
74	Dotations et participations (2)	1 657 350,00	0,00	1 544 741,00	1 544 741,00	1 544 741,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	609 600,00	0,00	649 200,00	649 200,00	649 200,00
Total des recettes de gestion des services		15 708 929,58	0,00	16 024 885,58	16 024 885,58	16 024 885,58
76	Produits financiers	1 833 947,83	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 836 947,83	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes réelles		17 545 877,41	0,00	16 028 385,58	16 028 385,58	16 028 385,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	610 136,13
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 851 500,71
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 603 925,12	0,00	0,00	16 851 500,71	16 851 500,71	0,00	16 851 500,71	16 851 500,71
011	Charges à caractère général (4)	5 935 667,08	0,00	0,00	5 350 000,00	5 350 000,00	0,00	5 350 000,00	5 350 000,00
6042	Achats de prestations de services	858 600,00	0,00		908 920,00	908 920,00	0,00	908 920,00	908 920,00
60611	Eau et assainissement	60 400,00	0,00		55 300,00	55 300,00	0,00	55 300,00	55 300,00
60612	Energie - Electricité	1 357 600,00	0,00		1 315 000,00	1 315 000,00	0,00	1 315 000,00	1 315 000,00
60622	Carburants	78 000,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
60631	Fournitures d'entretien	59 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 600,00	0,00		43 950,00	43 950,00	0,00	43 950,00	43 950,00
60633	Fournitures de voirie	70 000,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 150,00	0,00		17 150,00	17 150,00	0,00	17 150,00	17 150,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
6067	Fournitures scolaires	53 914,00	0,00		51 210,00	51 210,00	0,00	51 210,00	51 210,00
6068	Autres matières et fournitures	366 700,00	0,00		359 200,00	359 200,00	0,00	359 200,00	359 200,00
611	Contrats de prestations de services	731 033,08	0,00		247 100,00	247 100,00	0,00	247 100,00	247 100,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61351	Matériel roulant	25 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
61358	Autres	23 920,00	0,00		25 320,00	25 320,00	0,00	25 320,00	25 320,00
61521	Entretien terrains	22 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	101 000,00	0,00		114 500,00	114 500,00	0,00	114 500,00	114 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 600,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	460 000,00	0,00		291 500,00	291 500,00	0,00	291 500,00	291 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61551	Entretien matériel roulant	41 500,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6156	Maintenance	585 000,00	0,00		591 000,00	591 000,00	0,00	591 000,00	591 000,00
6161	Multirisques	45 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	169 300,00	0,00		175 350,00	175 350,00	0,00	175 350,00	175 350,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 300,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62268	Autres honoraires, conseils	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	27 500,00	0,00		26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00
6234	Réceptions	21 000,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
6236	Catalogues et imprimés	82 900,00	0,00		76 100,00	76 100,00	0,00	76 100,00	76 100,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	13 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6262	Frais de télécommunications	66 855,00	0,00		62 905,00	62 905,00	0,00	62 905,00	62 905,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	31 295,00	0,00		28 295,00	28 295,00	0,00	28 295,00	28 295,00
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	186 000,00	0,00		203 500,00	203 500,00	0,00	203 500,00	203 500,00
63512	Taxes foncières	109 500,00	0,00		109 500,00	109 500,00	0,00	109 500,00	109 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6353	Impôts indirects	3 600,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	47 200,00	0,00		52 400,00	52 400,00	0,00	52 400,00	52 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 873 900,00	0,00		6 975 000,00	6 975 000,00		6 975 000,00	6 975 000,00
6218	Autre personnel extérieur	34 500,00	0,00		34 500,00	34 500,00		34 500,00	34 500,00
6331	Versement mobilité	24 100,00	0,00		24 100,00	24 100,00		24 100,00	24 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 700,00	0,00		20 700,00	20 700,00		20 700,00	20 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	48 100,00	0,00		48 100,00	48 100,00		48 100,00	48 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 367 600,00	0,00		3 471 900,00	3 471 900,00		3 471 900,00	3 471 900,00
64112	SFT, indemnité de résidence	53 900,00	0,00		53 900,00	53 900,00		53 900,00	53 900,00
64113	NBI	31 100,00	0,00		31 100,00	31 100,00		31 100,00	31 100,00
64118	Autres indemnités	1 045 600,00	0,00		1 037 400,00	1 037 400,00		1 037 400,00	1 037 400,00
64131	Rémunérations	335 500,00	0,00		335 500,00	335 500,00		335 500,00	335 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	11 100,00	0,00		11 100,00	11 100,00		11 100,00	11 100,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	32 100,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	21 200,00	0,00		21 200,00	21 200,00		21 200,00	21 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	613 000,00	0,00		613 000,00	613 000,00		613 000,00	613 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 026 800,00	0,00		1 026 800,00	1 026 800,00		1 026 800,00	1 026 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 200,00	0,00		32 200,00	32 200,00		32 200,00	32 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	13 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 700,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 200,00	0,00		14 200,00	14 200,00		14 200,00	14 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
6488	Autres	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits	315 000,00	0,00		345 000,00	345 000,00		345 000,00	345 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	315 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 040 455,58	0,00	0,00	2 011 031,70	2 011 031,70	0,00	2 011 031,70	2 011 031,70
65132	Prix	4 500,00	0,00		4 640,00	4 640,00	0,00	4 640,00	4 640,00
65311	Indemnités de fonction	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65313	Cotisations de retraite	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6561	Organismes de regroupement	230 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	954 000,00	0,00		954 000,00	954 000,00	0,00	954 000,00	954 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	610 855,58	0,00		572 791,70	572 791,70	0,00	572 791,70	572 791,70

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 165 022,66	0,00	0,00	14 681 031,70	14 681 031,70	0,00	14 681 031,70	14 681 031,70
66	Charges financières	200 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	195 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 845,76			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	8 845,76			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		233 845,76	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
Total des dépenses réelles		15 398 868,42	0,00	0,00	14 901 031,70	14 901 031,70	0,00	14 901 031,70	14 901 031,70
023	Virement à la section d'investissement	4 755 056,70			1 500 469,01	1 500 469,01		1 500 469,01	1 500 469,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 205 056,70			1 950 469,01	1 950 469,01		1 950 469,01	1 950 469,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

16 729,04

Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 015,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 758 856,41	0,00	16 241 364,58	16 241 364,58	16 241 364,58
013	Atténuations de charges (3)	85 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	745 600,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
7022	Coupes de bois	10 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7023	Menus produits forestiers	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	15 000,00	0,00	53 400,00	53 400,00	53 400,00
70322	Stationnement, location dom. portuaire	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70383	Redevance de stationnement	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	60 500,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	126 000,00	0,00	205 500,00	205 500,00	205 500,00
706888	Autres	18 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	35 500,00	0,00	40 500,00	40 500,00	40 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	32 900,00	0,00	54 900,00	54 900,00	54 900,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 143 879,58	0,00	6 142 277,58	6 142 277,58	6 142 277,58
73211	Attribution de compensation	5 960 777,58	0,00	5 960 777,58	5 960 777,58	5 960 777,58

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73212	Dotation de solidarité communautaire	171 602,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
73221	FNGIR	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
731	Fiscalité locale	6 467 500,00	0,00	6 658 667,00	6 658 667,00	6 658 667,00
73111	Impôts directs locaux	5 742 500,00	0,00	5 895 515,00	5 895 515,00	5 895 515,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	45 000,00	0,00	53 152,00	53 152,00	53 152,00
73141	Accise sur l'électricité	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73154	Droits de place	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731721	Taxe de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 657 350,00	0,00	1 544 741,00	1 544 741,00	1 544 741,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	609 549,00	0,00	390 221,00	390 221,00	390 221,00
741123	DSU des communes	416 372,00	0,00	459 726,00	459 726,00	459 726,00
744	FCTVA	40 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74718	Autres participations Etat	33 200,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7472	Participation régions	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Participation départements	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
747888	Autres	10 000,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	486 229,00	0,00	460 659,00	460 659,00	460 659,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	2 500,00	0,00	2 635,00	2 635,00	2 635,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74888	Autres	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	609 600,00	0,00	649 200,00	649 200,00	649 200,00
752	Revenus des immeubles	466 900,00	0,00	520 500,00	520 500,00	520 500,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	16 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	126 200,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
Total des recettes de gestion des services		15 708 929,58	0,00	16 024 885,58	16 024 885,58	16 024 885,58
76	Produits financiers	1 833 947,83	0,00	500,00	500,00	500,00
761	Produits de participations	1 833 447,83	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 545 877,41	0,00	16 028 385,58	16 028 385,58	16 028 385,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	12 979,00		12 979,00	12 979,00	12 979,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		212 979,00		212 979,00	212 979,00	212 979,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 220 000,00	358 000,00	0,00	27 700,00	52 000,00	1 749 300,00	15 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	329 000,00	0,00	27 700,00	52 000,00	503 300,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	1 181 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 235 368,98	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198 789,84	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	495 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 632 748,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198 789,84	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 007 620,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		521 900,00	85 000,00	0,00	2 030 000,00		6 058 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 220 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	0,00	0,00	10 000,00		189 000,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles	401 900,00	85 000,00	0,00	270 000,00		1 683 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 750 000,00		2 946 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		9 434 158,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		495 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		6 632 748,83
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 298 789,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 007 620,15
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		667 500,00	4 673 175,00	0,00	331 400,00	2 148 401,70	2 817 615,00	1 385 750,00	0,00
011	Charges à caractère général	37 000,00	1 652 975,00	0,00	87 700,00	810 210,00	1 546 315,00	102 850,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 500,00	2 826 600,00	0,00	243 700,00	1 167 100,00	977 600,00	212 900,00	0,00
014	Atténuations de produits	345 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 000,00	193 600,00	0,00	0,00	171 091,70	293 700,00	1 070 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 361 050,58	112 635,00	0,00	40 000,00	205 500,00	316 600,00	141 200,00	0,00
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 500,00	50 000,00	0,00	40 000,00	205 500,00	156 400,00	48 200,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 142 277,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 638 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 420 606,00	37 635,00	0,00	0,00	0,00	71 500,00	15 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 500,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	88 700,00	8 000,00	0,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 276 140,00	213 850,00	522 600,00	864 600,00		14 901 031,70
011	Charges à caractère général	0,00	522 600,00	115 050,00	28 100,00	447 200,00		5 350 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	753 500,00	98 200,00	274 500,00	417 400,00		6 975 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		345 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	40,00	600,00	220 000,00	0,00		2 011 031,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		195 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	395 400,00	140 000,00	56 000,00	260 000,00		16 028 385,58
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	73 400,00	15 000,00	56 000,00	260 000,00		950 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 142 277,58
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		6 658 667,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 544 741,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	322 000,00	105 000,00	0,00	0,00		649 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 961 716,00									
1641 Emprunts en euros (total)					19 961 716,00									
-62	Crédit Agricole	26/11/2010	01/02/2011	30/04/2011	1 900 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,800	2,885		T	P	O	B-1
100208/001 (90)	Société Générale	03/07/2023	10/07/2023	10/10/2023	2 000 000,00	F	FIXE	3,860	3,974		T	C	O	A-1
10278 04130 00020157206 (77)	Crédit Mutuel	23/03/2017	30/03/2017	30/04/2017	1 000 000,00	F	FIXE	1,100	1,122		M	P	O	A-1
102780016000030268704 (79)	Crédit Mutuel	31/03/2017	29/09/2017	31/12/2017	500 000,00	F	FIXE	1,150	1,169		T	P	O	A-1
102780413000020157201 (88)	Crédit Mutuel	12/04/2022	29/07/2022	31/07/2022	1 500 000,00	F	FIXE	0,750	0,766		T	P	O	A-1
102780413000020157203 (71)	Crédit Mutuel	28/11/2015	04/12/2015	31/01/2016	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,658		T	P	O	A-1
102780413000020157208 (80)	Crédit Mutuel	30/03/2018	20/04/2018	30/04/2018	1 500 000,00	F	FIXE	1,400	1,409		M	P	O	A-1
1254519 (67)	Caisse des dépôts et consignations	04/09/2013	01/05/2014	01/10/2014	199 216,00	V	LIVRETA	1,850	1,615		A	P	O	A-1
12896 (68)	Caisse des dépôts et consignations	28/08/2014	03/11/2014	01/01/2015	512 500,00	V	LIVRETA	1,600	1,821		T	P	O	A-1
1415/101/001 (73)	Société Générale	02/05/2016	10/05/2016	10/08/2016	1 200 000,00	F	FIXE	1,350	1,377		T	P	O	A-1
14L11160 (70)	Caisse d'Epargne	17/11/2014	25/11/2014	25/02/2015	650 000,00	F	FIXE	2,630	2,671		T	P	O	A-1
2265/001 (82)	Société Générale	06/03/2019	25/03/2019	25/06/2019	1 600 000,00	F	FIXE	1,190	1,213		T	C	O	A-1
41353 (64)	Crédit Agricole	08/12/2011	01/05/2012	30/07/2012	600 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,895	4,718		T	C	O	B-1
86468583249 (65)	Crédit Agricole	29/06/2012	30/11/2012	15/03/2013	1 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,510	4,162		T	C	O	B-1
86473934520 (84)	Crédit Agricole	25/08/2020	14/10/2020	10/04/2021	2 300 000,00	F	FIXE	0,780	0,788		T	P	O	A-1
MIN544007EUR (86-CONSO)	La Banque Postale	21/04/2021	28/11/2022	01/03/2023	2 500 000,00	F	FIXE	0,860	0,863		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 961 716,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 693 033,11					1 185 653,82	161 388,62	0,00	22 794,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 693 033,11					1 185 653,82	161 388,62	0,00	22 794,19
-62	N	0,00	B-1	38 619,56	0,08	C	TAUX STRUCTURES	3,320	38 619,56	273,34	0,00	0,00
100208/001 (90)	N	0,00	A-1	1 700 000,03	12,53	F	FIXE	3,860	133 333,32	64 572,80	0,00	13 942,47
10278 04130 00020157206 (77)	N	0,00	A-1	436 790,02	6,25	F	FIXE	1,100	67 885,26	4 463,10	0,00	10,91
102780016000030268704 (79)	N	0,00	A-1	235 682,21	6,75	F	FIXE	1,150	33 773,66	2 565,06	0,00	6,45
102780413000020157201 (88)	N	0,00	A-1	1 164 926,12	11,33	F	FIXE	0,750	97 360,53	8 463,55	0,00	1 348,97
102780413000020157203 (71)	N	0,00	A-1	361 121,57	4,83	F	FIXE	1,650	69 865,66	5 527,70	0,00	809,66
102780413000020157208 (80)	N	0,00	A-1	967 964,71	12,25	F	FIXE	1,400	72 948,19	13 084,61	0,00	33,68
1254519 (67)	N	0,00	A-1	45 305,63	2,75	V	LIVRETA	2,100	14 789,13	951,42	0,00	161,53
12896 (68)	N	0,00	A-1	154 997,76	3,75	V	LIVRETA	2,300	37 139,89	3 089,81	0,00	613,94
1415/101/001 (73)	N	0,00	A-1	468 835,11	5,36	F	FIXE	1,350	82 645,02	5 992,94	0,00	753,07
14L11160 (70)	N	0,00	A-1	207 748,81	3,90	F	FIXE	2,630	49 254,70	4 981,54	0,00	419,11
2265/001 (82)	N	0,00	A-1	879 999,91	8,23	F	FIXE	1,190	106 666,68	10 133,50	0,00	178,94
41353 (64)	N	0,00	B-1	60 000,00	1,33	C	TAUX STRUCTURES	4,490	40 000,00	2 047,94	0,00	157,15
86468583249 (65)	N	0,00	B-1	133 333,33	1,96	C	TAUX STRUCTURES	4,050	66 666,68	4 447,49	0,00	127,50
86473934520 (84)	N	0,00	A-1	1 712 708,34	10,78	F	FIXE	0,780	149 705,54	12 921,94	0,00	2 749,70
MIN544007EUR (86-CONSO)	N	0,00	A-1	2 125 000,00	16,92	F	FIXE	0,860	125 000,00	17 871,88	0,00	1 481,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 693 033,11					1 185 653,82	161 388,62	0,00	22 794,19

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
-62	Crédit Agricole	1 900 000,00	38 619,56	1	15,00		2.80	EURIBOR03M	0,00		3,320	273,34	0,00	0,36
41353 (64)	Crédit Agricole	600 000,00	60 000,00	1	15,00		4.49	EURIBOR03M	0,00		4,490	2 047,94	0,00	0,56
86468583249 (65)	Crédit Agricole	1 000 000,00	133 333,33	1	15,00		4.05	EURIBOR03M+1.5	0,00		4,050	4 447,49	0,00	1,25
TOTAL (B)		3 500 000,00	231 952,89						0,00			6 768,77	0,00	2,17
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 500 000,00	231 952,89						0,00			6 768,77	0,00	2,17

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 461 080,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	231 952,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		2023-02-28
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	1313 Subventions transférables	5	15/12/2009
L	1318 Subventions transférables	5	15/12/2009
L	2181 Installations générales, agencements divers	10	15/12/2009
L	2051 Logiciels	3	28/02/2023
L	21828 - Voitures	5	28/02/2023
L	215731 - Matériel roulant de voirie	7	28/02/2023
L	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	7	28/02/2023
L	21841 - Matériel de bureau et mobilier écoles	10	28/02/2023
L	21848 - Matériel de bureau et mobilier	10	28/02/2023
L	21831 - Matériel informatique écoles	5	28/02/2023
L	21838 - Matériel informatique	5	28/02/2023
L	2121 Plantations d'arbres	20	28/02/2023
L	2158 Install , matériel et outillage techniques	7	28/02/2023
L	21578 Matériel et outillage de voirie	7	28/02/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	28/02/2023
L	2031 Frais d'études	5	28/02/2023
L	2041483 Autres communes	40	28/02/2023
L	2041512 GFP de rattachement	30	28/02/2023
L	204181 Autres organismes publics	5	28/02/2023
L	20421 Subvention personne privée - mobilier, mat.	5	28/02/2023
L	20422 Subvention personne privée - bâtiment, insta	30	28/02/2023
L	2041582 Groupements Bâtiments et infrastructures	30	28/02/2023
L	20415322 Bâtiments et installations	30	28/02/2023
L	21568 Matériel et outillage d'incendie	7	28/02/2023
L	202 Etudes PLU	5	28/02/2023
L	2033 Insertions	5	28/02/2023
L	21321 Immeubles de rapport	12	28/02/2023
L	21328 - Autres bâtiments privés	12	28/02/2023
L	2185 - Matériel de téléphonie	5	28/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		253 726,20	253 726,20	0,00	253 726,20
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		253 726,20	253 726,20	0,00	253 726,20
Indemnisation CET	0,00	30/09/2019	253 726,20	253 726,20	0,00	253 726,20
Dépréciations (3)	0,00		70 618,29	70 618,29	0,00	70 618,29
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		70 618,29	70 618,29	0,00	70 618,29
Créances douteuses	0,00	28/02/2023	70 618,29	70 618,29	0,00	70 618,29
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		324 344,49	324 344,49	0,00	324 344,49
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		324 344,49	324 344,49	0,00	324 344,49

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	9 511 976,66	4 911 201,97	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 500 000,00	941 817,76											14 254,79	99 103,86
ABBAYE DES PREMONTRES	2019	P	Acquisition de la résidence hôtelière	Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne	1 500 000,00	941 817,76	8,84	M	F	FIXE	1,601	F	FIXE	1,590	A-1		14 254,79	99 103,86
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 011 976,66	3 969 384,21											119 198,97	317 196,04
BATIGERE	2008	P	Réhabilitation 76 logements - Bât. Lavoisier et Sefimeg	Caisse des Dépôts et Consignations	1 225 000,00	234 803,71	3,00	A	V	LIVRETA	1,765	V	LIVRETA	3,250	A-1		7 631,12	56 347,64
BATIGERE	2012	P	Réhabilitation 76 logements - Bât. Lavoisier et Sefimeg	Caisse des Dépôts et Consignations	203 850,00	111 884,42	11,83	A	V	LIVRETA	2,242	V	LIVRETA	2,300	A-1		2 573,34	8 202,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIGERE	2017	P	Réhabilitation 2 logements - Avenue Camille Cavallier	Caisse des Dépôts et Consignations	37 460,10	22 836,74	12,50	A	V	LIVRETA	2,766	V	LIVRETA	3,400	A-1		776,45	1 428,88
ICF NORD EST SA D'HLM	2007	P	Construction 18 logements - Route de Blénod	Caisse des Dépôts et Consignations	579 850,50	344 037,68	16,58	A	V	LIVRETA	2,698	V	LIVRETA	2,500	A-1		8 600,94	16 488,96
ICF NORD EST SA D'HLM	2007	P	Construction 2 logements - Route de Blénod	Caisse des Dépôts et Consignations	48 800,00	26 878,25	16,58	A	V	LIVRETA	1,730	V	LIVRETA	1,500	A-1		403,18	1 399,81
ICF NORD EST SA D'HLM	2015	P	ICF NORD EST SA D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	708 094,67	403 135,47	10,08	A	V	LIVRETA	3,044	V	LIVRETA	4,450	A-1		17 939,53	26 817,27
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1995	P	Acquisition 1 logement - 2 Clos du Corroy	Caisse des Dépôts et Consignations	17 501,15	1 664,92	1,42	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	3,200	A-1		53,28	817,67
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1995	P	Acquisition 1 pavillon - Rue Nicolas Pierson	Caisse des Dépôts et Consignations	36 221,89	3 445,85	1,42	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	3,200	A-1		110,27	1 692,30
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1996	P	Acquisition d un pavillon - 79 Allée G. Chepfer	Caisse des Dépôts et Consignations	17 074,29	2 374,76	2,25	A	V	LIVRETA	3,285	V	LIVRETA	3,800	A-1		90,24	754,18
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1996	P	Acquisition Immeuble - Rue du Xon	Caisse des Dépôts et Consignations	30 733,72	3 925,72	2,92	A	V	LIVRETA	3,234	V	LIVRETA	2,500	A-1		98,15	1 286,49
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1996	P	Acquisition 1 logement - 1616 Chemin de la Barrière	Caisse des Dépôts et Consignations	9 650,03	1 232,63	2,92	A	V	LIVRETA	3,234	V	LIVRETA	2,500	A-1		30,82	403,95
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1997	P	Acquisition 1 logement - 49bis Rue du Camp	Caisse des Dépôts et Consignations	28 126,85	4 703,04	3,25	A	V	LIVRETA	3,201	V	LIVRETA	3,800	A-1		178,72	1 101,20
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1997	P	Acquisition 1 logement - 30 Rue Etroite	Caisse des Dépôts et Consignations	31 556,95	5 238,02	3,75	A	V	LIVRETA	3,139	V	LIVRETA	2,500	A-1		130,95	1 276,70
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	P	Acquisition d un immeuble - 68 Allée Ed. About	Caisse des Dépôts et Consignations	20 687,33	4 917,63	5,08	A	V	LIVRETA	3,017	V	LIVRETA	3,800	A-1		186,87	734,05
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	P	Acquisition 1 immeuble - 27 Rue des Fossés	Caisse des Dépôts et Consignations	59 317,92	13 998,16	5,33	A	V	LIVRETA	2,960	V	LIVRETA	3,200	A-1		447,94	2 158,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	P	Acquisition 1 logement - 25 Rue des Fossés	Caisse des Dépôts et Consignations	21 083,70	5 113,31	5,33	A	V	LIVRETA	3,380	V	LIVRETA	3,600	A-1		184,08	786,08
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2001	P	Acquisition 1 logement - 23 Rue Fabvier	Caisse des Dépôts et Consignations	21 845,50	14 642,61	25,75	A	V	LIVRETA	2,906	V	LIVRETA	2,400	A-1		351,43	412,14
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2001	P	Acquisition 1 logement - 25 Rue du Camp	Caisse des Dépôts et Consignations	32 631,50	21 872,25	25,75	A	V	LIVRETA	2,906	V	LIVRETA	2,400	A-1		524,94	615,63
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2001	P	Acquisition 2 logements - 23 Rue Fabvier et 25 Rue du Camp	Caisse des Dépôts et Consignations	4 359,50	1 438,90	7,75	A	V	LIVRETA	2,810	V	LIVRETA	2,400	A-1		34,54	165,29
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2003	P	Acquisition et amélioration 2 logements - Place de Gorze	Caisse des Dépôts et Consignations	52 703,00	26 948,01	12,42	A	V	LIVRETA	3,204	V	LIVRETA	3,600	A-1		970,13	1 661,99
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2006	P	Acquisition 1 immeuble - 675 Av. des Etats-Unis	Caisse des Dépôts et Consignations	56 476,00	43 655,59	30,58	A	V	LIVRETA	2,656	V	LIVRETA	2,200	A-1		960,43	997,06
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2006	P	Acquisition 1 immeuble - 675 Av. des Etats-Unis	Caisse des Dépôts et Consignations	3 811,00	2 188,58	15,58	A	V	LIVRETA	2,478	V	LIVRETA	2,200	A-1		48,15	115,61
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2009	P	Construction d 1 logement - Rue de Colmar	Caisse des Dépôts et Consignations	68 400,00	45 589,21	23,42	A	V	LIVRETA	1,728	V	LIVRETA	2,200	A-1		1 002,96	1 300,93
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2009	P	Construction d 1 logement - Rue de Colmar	Caisse des Dépôts et Consignations	11 600,00	8 748,70	33,42	A	V	LIVRETA	1,888	V	LIVRETA	2,200	A-1		192,47	142,65
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2012	P	Réhabilitation Foyer Procheville	Caisse des Dépôts et Consignations	815 026,00	626 748,75	28,08	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	2,800	A-1		17 548,97	11 546,77
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2012	P	Construction Pavillons - ZAC du Breuil	Caisse des Dépôts et Consignations	549 761,27	260 682,19	8,42	S	V	LIVRETA	2,737	V	LIVRETA	2,900	A-1		7 065,69	27 589,42
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2012	P	Construction 33 logements - Rue Henri Dunant	Caisse des Dépôts et Consignations	622 790,40	314 033,60	9,07	S	V	LIVRETA	2,742	V	LIVRETA	3,600	A-1		9 926,29	28 439,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2012	P	Construction 16 logements - Rue Gnl Houdemon	Caisse des Dépôts et Consignations	298 869,17	174 656,32	12,37	S	V	LIVRETA	2,874	V	LIVRETA	2,900	A-1		4 778,08	11 862,80
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2012	P	Construction 16 logements - Rue Gnl Houdemon	Caisse des Dépôts et Consignations	95 330,37	54 695,61	12,23	S	V	LIVRETA	2,475	V	LIVRETA	2,500	A-1		1 283,42	3 804,10
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2018	P	Restructuration des entrées A et B - Bât. Savoie	Caisse des Dépôts et Consignations	51 525,20	31 753,48	10,58	A	V	LIVRETA	2,597	V	LIVRETA	2,350	A-1		746,21	2 569,11
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2018	P	Réhabilitation 116 logements - Bât. Fabvier et Duroc	Caisse des Dépôts et Consignations	265 218,09	143 068,17	7,83	A	V	LIVRETA	2,356	V	LIVRETA	2,300	A-1		3 290,57	16 492,98
PRESENCE HABITAT	2017	P	Réhabilitation 1 maison - 21 Av. Gnl Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	3 165,94	994,48	3,75	A	V	LIVRETA	1,939	V	LIVRETA	2,300	A-1		22,88	243,86
PRESENCE HABITAT	2017	P	Logements 38, rue Philippe de Gueldre	Caisse des Dépôts et Consignations	5 731,63	2 235,38	4,42	A	V	LIVRETA	1,969	V	LIVRETA	3,000	A-1		67,06	423,51
PRESENCE HABITAT	2017	P	Construction Maison relais 16 logements - Place Colombé	Caisse des Dépôts et Consignations	292 057,50	209 201,43	24,58	A	V	LIVRETA	2,144	V	LIVRETA	1,500	A-1		3 138,02	5 923,43
PRESENCE HABITAT	2017	P	Construction Maison relais 16 logements - Place Colombé	Caisse des Dépôts et Consignations	97 090,00	77 865,03	34,58	A	V	LIVRETA	2,282	V	LIVRETA	1,500	A-1		1 167,98	1 305,89
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	1996	P	Acquisition immeuble - Rue Monseigneur Amann	Caisse des Dépôts et Consignations	30 741,95	3 997,08	2,67	A	V	LIVRETA	3,247	V	LIVRETA	2,500	A-1		99,93	1 309,87
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2009	P	Construction d 1 logement - Rue de Colmar	Caisse des Dépôts et Consignations	69 120,00	44 071,86	18,42	A	V	LIVRETA	2,393	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 322,16	1 598,81

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2009	P	Construction d 1 logement - Rue de Colmar	Caisse des Dépôts et Consignations	13 537,00	10 741,52	33,42	A	V	LIVRETA	2,656	V	LIVRETA	3,000	A-1		322,25	142,97
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2012	P	Acquisition pavillons - Rue Philippe de Gueldres	Caisse des Dépôts et Consignations	32 186,05	14 147,80	7,42	S	V	LIVRETA	2,699	V	LIVRETA	2,900	A-1		381,98	1 721,44
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2012	P	Acquisition immeuble - Rue Monseigneur Amann	Caisse des Dépôts et Consignations	212 504,52	100 764,00	8,37	S	V	LIVRETA	2,734	V	LIVRETA	2,900	A-1		2 731,17	10 664,40
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2007	P	Construction 8 logements - Rue de Montrichard	Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne	330 000,00	135 558,46	11,18	T	V	EURIBOR03M	1,280	V	EURIBOR03M	2,305	A-1		3 131,56	11 764,70
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	2012	P	Rémanénagement 5 prêts SEM	Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne	885 337,49	403 071,50	6,84	A	F	FIXE	4,515	F	FIXE	4,600	A-1		18 541,29	50 111,08
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	2021	P	Acquisition 1 pavillon - 377 Rue de Scarpone	Caisse des Dépôts et Consignations	8 668,14	2 922,25	2,17	T	V	LIVRETA	2,877	V	LIVRETA	2,600	A-1		59,47	1 289,88
VIVEST	2023	P	Pret locatif aide d'integration - VIVEST	Caisse des Dépôts et Consignations	6 480,34	2 901,14	2,17	T	V	LIVRETA	3,583	V	LIVRETA	2,350	A-1		53,06	1 284,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					9 511 976,66	4 911 201,97											133 453,76	416 299,90

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	113 358,65
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 415 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 528 358,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 092 794,58
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,50

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					943 661,70
657363		Subvention de fonctionnement	CCAS PONT A MOUSSON	Etablissement de droit public	930 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE ECOLE GUYNEMER	Association	3 290,56
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE ECOLE PROCHEVILLE	Association	2 041,91
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE MATERNELLE POMPIDOU	Association	969,54
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE MATERNELLE ST CHARLE	Association	778,57
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE MATERNELLE ST JEAN	Association	543,53
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE MATERNELLE ST MARTIN	Association	440,70
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE ECOLE PIERRE DOHM	Association	1 410,24
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE PRIMAIRE POMPIDOU	Association	1 983,15
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE PRIMAIRE ST JEAN	Association	969,54
65748		Subvention de fonctionnement	COOPERATIVE PRIMAIRE ST MARTIN	Association	1 233,96

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	1,42	39,42	22,00	2,60	24,60
Adjoint administratif	C	9,00	1,42	10,42	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	6,90	0,00	6,90
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	0,50	1,80	2,30
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	1,00	0,80	1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		107,00	16,20	123,20	86,50	3,00	89,50
Adjoint technique	C	34,00	13,17	47,17	35,47	1,00	36,47
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	26,00	0,80	26,80	18,80	0,00	18,80
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	26,00	2,23	28,23	20,23	0,00	20,23
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

Ingénieur Hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		13,00	0,00	13,00	7,00	1,00	8,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Conseiller APS principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur APS principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		168,00	17,62	185,62	123,50	6,60	130,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal de 2ème classe	C	MS	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	492	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	563	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	599	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	480	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM principal de 2ème classe	C	MS	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	821	0,00	333-1_333-10	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- Production et distribution d'eau potable	SAUR	Saur France	SA	0,00
- Réseau de chaleur	Engie Cofely	Engie Cofely	SA	0,00
- Service public du gaz	GRDF	GRDF	SA	0,00
Détention d'une part du capital				
- Part du capital	Société d'Economie Mixte du bassin de Pont-à-Mousson	Société d'Economie Mixte du bassin de Pont-à-Mousson	Société d'économie mixte	486 970,00
- Part du capital	Société Locale d'Epargne de Pont-à-Mousson	Société Locale d'Epargne de Pont-à-Mousson	Etablissement de crédit coopératif	30 476,00
- Part du capital	"Société Publique Locale ""Gestion Locale""	Société Publique Locale	Société Publique Locale	5 700,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/05/1995 - Acquisition 1 logement - 2 Clos du Corroy	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			17 501,15
12/05/1995 - Acquisition 1 pavillon - Rue Nicolas Pierson	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			36 221,89
04/03/1996 - Acquisition d un pavillon - 79 Allée G. Chepfer	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			17 074,29
13/08/1996 - Acquisition immeuble - Rue Monseigneur Amann	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			30 741,95
07/11/1996 - Acquisition Immeuble - Rue du Xon	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			30 733,72
07/11/1996 - Acquisition 1 logement - 1616 Chemin de la Barrière	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			9 650,03
10/03/1997 - Acquisition 1 logement - 49bis Rue du Camp	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			28 126,85
18/09/1997 - Acquisition 1 logement - 30 Rue Etroite	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			31 556,95
28/01/1999 - Acquisition d un immeuble - 68 Allée Ed. About	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			20 687,33
19/04/1999 - Acquisition 1 immeuble - 27 Rue des Fossés	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			59 317,92
19/04/1999 - Acquisition 1 logement - 25 Rue des Fossés	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			21 083,70
28/09/2001 - Acquisition 1 logement - 23 Rue Fabvier	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			21 845,50
28/09/2001 - Acquisition 1 logement - 25 Rue du Camp	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			32 631,50
28/09/2001 - Acquisition 2 logements - 23 Rue Fabvier et 25 Rue du Camp	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			4 359,50
13/05/2003 - Acquisition et amélioration 2 logements - Place de Gorze	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			52 703,00
28/07/2006 - Acquisition 1 immeuble - 675 Av. des Etats-Unis	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			56 476,00
28/07/2006 - Acquisition 1 immeuble - 675 Av. des Etats-Unis	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			3 811,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
16/10/2006 - Construction de 8 pavillons - Rue de Montrichard	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			148 949,00
16/10/2006 - Construction 8 logements - Rue de Montrichard	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			330 000,00
27/07/2007 - Construction 18 logements - Route de Blénod	ICF NORD EST SA D'HLM			579 850,50
27/07/2007 - Construction 2 logements - Route de Blénod	ICF NORD EST SA D'HLM			48 800,00
11/12/2008 - Réhabilitation 76 logements - Bât. Lavoisier et Sefimeg	BATIGERE			1 225 000,00
22/05/2009 - Construction d 1 logement - Rue de Colmar	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			68 400,00
22/05/2009 - Construction d 1 logement - Rue de Colmar	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			69 120,00
24/05/2009 - Construction d 1 logement - Rue de Colmar	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			11 600,00
24/05/2009 - Construction d 1 logement - Rue de Colmar	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			13 537,00
05/09/2012 - Réaménagement 5 prêts SEM	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			885 337,49
01/10/2012 - Construction Pavillons - ZAC du Breuil	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			549 761,27
01/10/2012 - Acquisition pavillons - Rue Philippe de Gueldres	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			32 186,05
01/10/2012 - Acquisition immeuble - Rue Monseigneur Amann	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON			212 504,52
01/10/2012 - Construction 33 logements - Rue Henri Dunant	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			622 790,40
01/10/2012 - Construction 16 logements - Rue Gnl Houdemon	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			298 869,17
01/10/2012 - Construction 16 logements - Rue Gnl Houdemon	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			95 330,37
18/10/2012 - Réhabilitation 76 logements - Bât. Lavoisier et Sefimeg	BATIGERE			203 850,00
19/11/2012 - Réhabilitation Foyer Procheville	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			815 026,00
01/09/2015 - ICF NORD EST SA D'HLM	ICF NORD EST SA D'HLM			708 094,67
01/01/2017 - Réhabilitation 2 logements - Avenue Camille Cavallier	BATIGERE			37 460,10
01/06/2017 - Réhabilitation 1 maison - 21 Av. Gnl Leclerc	PRESENCE HABITAT			3 165,94
01/06/2017 - Logements 38, rue Philippe de Gueldre	PRESENCE HABITAT			5 731,63
31/12/2017 - Construction Maison relais 16 logements - Place Colombé	PRESENCE HABITAT			292 057,50
31/12/2017 - Construction Maison relais 16 logements - Place Colombé	PRESENCE HABITAT			97 090,00
01/07/2018 - Restructuration des entrées A et B - Bât. Savoie	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			51 525,20
01/07/2018 - Réhabilitation 116 logements - Bât. Fabvier et Duroc	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT			265 218,09
20/12/2018 - Acquisition de la résidence hôtelière	ABBAYE DES PREMONTRES	CTRE CULTUREL ANCIENNE ABBAYE PREMONTRES	ASSOCIATION	1 500 000,00
01/03/2021 - Acquisition 1 pavillon - 377 Rue de Scarpone	SOCIETE LORRAINE D'HABITAT			8 668,14
01/01/2023 - Pret locatif aide d'integration - VIVEST	VIVEST			6 480,34
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson		Fiscalité Propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
--------------------------------------	--	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service des Eaux	Production et distribution d'eau potable				SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-4 750 300,81	-4 750 300,81
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-362 448,02	-362 448,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 112 748,83	-5 112 748,83

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	5 112 748,83	5 112 748,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 112 748,83	-5 112 748,83
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 232 979,00	1 232 979,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 965 469,01	3 965 469,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 732 490,01	2 732 490,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 232 979,00	I 1 232 979,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 220 000,00	1 220 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 220 000,00	1 220 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 979,00	12 979,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>12 979,00</i>	<i>12 979,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 965 469,01	III 3 965 469,01
Ressources propres externes de l'année (a)		1 520 000,00	1 520 000,00
10222	FCTVA	1 400 000,00	1 400 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	120 000,00	120 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 445 469,01	2 445 469,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 500,00	3 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 500,00	1 500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 000,00	12 000,00
281321	Immeubles de rapport	35 000,00	35 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 000,00	3 000,00
2815731	Matériel roulant	50 000,00	50 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	120 000,00	120 000,00
281578	Autre matériel technique	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	25 000,00	25 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00	1 500,00
281828	Autres matériels de transport	29 000,00	29 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	45 000,00	45 000,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00	20 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	5 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	5 000,00
28185	Matériel de téléphonie	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	80 000,00	80 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	495 000,00	495 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 500 469,01	1 500 469,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Fonction 331	Organisation de spectacles			SPIC
Fonction 333	Locations salle socio-culturelle			SPIC
Fonction 414	Régie tennis / badminton			SPIC
Fonction 833	Vente de bois et entretien forêts communales			SPIC
Fonction 901	Locations salles Maison de la Formation			SPIC
Fonction 951	Port Fluvial (DSP)			SPIC
Fonction 551	Patrimoine			SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	22 731 000,00	1,51	32,55 %	1,00	7 398 941,00	2,89
TFPNB	127 700,00	4,35	30,59 %	1,00	39 063,00	-3,61
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	362 400,00	-13,68	9,69 %	1,00	35 117,00	-47,70
TOTAL	0,00	0,00			7 473 141,00	2,39

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 25

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/04/2026

Présenté par le Maire (1),

A Pont-à-Mousson, le 28/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Pont-à-Mousson, le 28/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil municipal (2),(3).

01 - LEMOINE HENRY	
02 - FERRERO LAURENCE	
03 - LEOUTRE GERARD	
04 - FORMERY MARIE DOMINIQUE	
05 - RICHIER JONATHAN	
06 - MANGEON ISABELLE	
07 - VELVELOVICH ANTHONY	
08 - DIMOFF CATHERINE	
09 - GUILLAUME HERVE	
10 - NOTHIGER NADINE	
11 - SOSOE CLEMENT	
12 - VALY FLORIANE	
13 - SIMON ETIENNE	
14 - GERNER NELLY	
15 - PETITMANGIN JORIS	
16 - KIEFFER LAURENCE	
17 - THORR ERIC	
18 - COPPIN ANNE	
19 - MERCIER PIERRE-ANDRE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20 - KESSLER CHANTAL	
21 - DIDELON JOHANN	
22 - BOULEFRAKH LAYLA	
23 - KARATAS FATIH	
24 - MOCKELS MARIE-HELENE	
25 - OUAABOUZ KHALID	
26 - GUY BENEDICTE	
27 - JACQUOT MATTHIEU	
28 - LESELLIER SANDRINE	
29 - VAUTHIER JEAN-MARC	
30 - GOUJON-FISCHER GENEVIEVE	
31 - BLONDEAUT SERGE	
32 - BOHRER BARREAU JENNIFER	
33 - PALPART LIONEL	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/04/2026, et de la publication le 29/04/2026

A Pont-à-Mousson, le 29/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.